M-269

Réponse du Conseil administratif à la motion de MM. Alain Gallet, Jean-Pascal Perler, Roman Juon, Bernard Paillard, M[mes] Virginie Keller Lopez et Marie-France Spielmann, acceptée par le Conseil municipal le 4 mars 2002, intitulée: «Place Sturm: place nette».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

1. à intégrer l'ensemble du périmètre dans le plan piétons;
2. à lui présenter dans les plus brefs délais une proposition globale et sans luxe excessif d'aménagement de la promenade Sturm conforme à son statut de zone de verdure, en lui rattachant le triangle Guyénot;
3. à englober dans ces propositions la création d'une nouvelle liaison avec la promenade de l'Observatoire.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif a anticipé les souhaits du Conseil municipal suite au résultat de la votation référendaire du 2 décembre 2001, puisqu'il a présenté une demande de crédit de démolition de l'ensemble des sept pavillons, acceptée par le Conseil municipal en discussion immédiate le 12 mars 2002 (proposition PR-190).

Fort de cette décision, le 18 mars dernier, le Conseil administratif a présenté publiquement ses intentions d'aménager sobrement, mais avec qualité, la place Sturm, en créant une promenade piétonne, reliée aux quartiers environnants par plusieurs chemins, avec le maintien, voire le renforcement de l'arborisation.

Le Conseil administratif présentera prochainement une demande de crédit pour ces travaux.

Dans le même temps, le Conseil administratif présentera une demande de crédit d'étude afin de pouvoir mener une réflexion d'aménagement d'ensemble, portant sur le rattachement de la promenade à la place Guyénot et au parc de l'Observatoire par une passerelle, intégrant ainsi l'ensemble du périmètre dans le plan directeur des chemins pour piétons et assurant au mieux la liaison entre les différents musées et les quartiers voisins.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général: *Jean Erhardt*

Le conseiller administratif: *Christian Ferrazino*

Le 17 avril 2002.